

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-EUPHÉMIE-SUR-RIVIÈRE-DU-SUD

Séance régulière tenue le 2 mai 2022 à 19h00 au 220 rue Principale Est à Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud, lieu habituel des séances du conseil municipal.

Sont présents : Messieurs Denis Laprise, Jean-Claude Giroux, Steeve Raby et Éric Talbot ainsi que mesdames Madeleine Vermette et Lydiane Bernard, sous la présidence de monsieur Gilles Giroux, maire.

Est également présente : Madame Claudette Aubé, directrice générale et secrétaire trésorière.

Monsieur le maire constate le quorum et ouvre la séance.

2022-05-01 : ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur une proposition de monsieur Steeve Raby, appuyé par monsieur Denis Laprise, il est résolu d'accepter l'ordre du jour en ajoutant le point :

6-B Dépôt du rapport de formation obligatoire des élus
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 4 avril 2022
4. Approbation des comptes
5. Correspondance
6. Administratif
 - a- Questionnement de l'assureur : Prévision si l'Héritage était une perte totale
7. Travaux publics
 - a- Affichage d'un poste pour un employé municipal
 - b- Demande d'installation d'une pancarte au coin de la Route 281 et du Rang Sainte-Anne indiquant la direction pour Sainte-Euphémie
 - c- Réparations des routes
 - d- Soumission pour traitement de surface double et préparation
 - e- Programmation TECQ 2019-2023
 - f- Balayage des rues et trottoir
 - g- État du tracteur
 - h- Proposition pour tonte de la pelouse
 - i- Débroussaillage
 - j- Nivelage des chemins
 - k- Peinture des lignes
 - l- Contrats de déneigement
 - m- Programme plus généreux pour améliorer et construire des infrastructures municipales
 - n- Moyens pour ralentir la circulation à l'entrée ouest du village
8. Incendie et sécurité
 - a- Autorisation de paiement de la facture de Martin et Lévesque
9. Eau potable
 - a- Demande de branchement au 363 Principale Ouest
10. Eaux usées
 - a-
11. Loisirs
 - a- Suivi des loisirs - Procès-verbal du 26 avril 2022
 - b- Activités du 23 juillet 2022 et demande de commandite
 - c- Annonce de la Fête de la pêche
 - d- Corvée de nettoyage
 - e- Vente du module de jeux
12. Résolutions diverses
 - a- Demande Défi des Têtes rasées Leucan
 - b- Mise à jour de la politique familiale municipale (Demande de prolongation)

13. Varia
 - a- Suivi de l'installation de la fournaise
 - b- Écocentre
 - c- Réparation de la clôture entre la Municipalité et Monsieur Mercier
 - d- Séance d'information CPE Notre-Dame-du-Rosaire
 - e- Demande de mise à jour des terrains et maison à vendre
 - f- Suivi de la rencontre sur les milieux humides
 - g- Suivi de la rencontre avec le Parc des Appalaches et résolution pour dépôt d'une demande Projet FRR volet 2
 - h- Suivi de la rencontre MADA
 - i- Présentation du fonds Agri-Esprit
 - j- Résumé des fonds disponibles (FRR)
 - k- Suivi de la rencontre Tissés-Serrés (Nathalie Arsenault)
 - l- Avis sur les besoins en transport des aînés (Table de concertation des aînés)
 - m- Demande de rencontre : Ciel étoilé
 - n- Bulletin municipal : non publié en juillet et août
 - o- Planification d'une rencontre de travail pour déposer un projet dans le FRR volet 3
 - p- Commande et installation des bancs d'exercice et affiche
 - q- Distribution de plants d'arbres gratuits
14. Période de questions
15. Levée de la séance

2022-05-02 : ADOPTION DES RÉOLUTIONS DE LA SÉANCE DU 4 AVRIL 2022

Il est proposé par monsieur Jean-Claude Giroux, appuyé par madame Madeleine Vermette et résolu d'adopter les résolutions contenues dans le procès-verbal du 4 avril 2022 tel que rédigées par la directrice générale et secrétaire trésorière. Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2022-05-03 : APPROBATION DES COMPTES

Il est proposé par monsieur Denis Laprise, appuyé par monsieur Éric Talbot et résolu d'approuver le paiement des comptes présentés totalisant 71 497.37 \$ qui incluent les salaires. Adoptée à l'unanimité des conseillers.

Je, Claudette Aubé, directrice générale et secrétaire trésorière, certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses autorisées à la résolution 2022-05-03.



Claudette Aubé

5- CORRESPONDANCE

Aucune correspondance.

6- ADMINISTRATIF

A- Questionnement de l'assureur : Prévision si l'Héritage était une perte totale
Des informations supplémentaires seront demandées à l'assureur.

B- Dépôt du rapport de formation obligatoire des élus
Tel que requis à l'article 15 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale, tous les élus ont participé à une formation sur l'éthique et la déontologie et ont déposé leur confirmation de participation dans les délais prescrits tel qu'indiqué dans le rapport déposé par la secrétaire-trésorière.

7. TRAVAUX PUBLICS

A- Affichage d'un poste pour un employé municipal
Une rencontre de travail aura lieu lundi prochain en vue de finaliser la préparation d'un questionnaire d'entrevue. Les candidats seront convoqués pour des entrevues qui se tiendront mardi matin (le 10 mai).

2022-05-04 : DEMANDE D'INSTALLATION D'UNE PANCARTE AU COIN DE LA ROUTE 281 ET DU RANG SAINTE-ANNE INDIQUANT LA DIRECTION POUR SAINTE-EUPHÉMIE

Considérant qu'il n'y a plus de panneau à l'intersection de la Route 281 et du Rang Sainte Anne à Armagh indiquant aux usagers de la route la possibilité d'emprunter le Rang sainte-Anne pour se rendre à Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud;
Considérant que des personnes font un long détour par Saint-Philémon et Saint-Paul-de-Montminy pour se rendre à Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud lorsqu'elles ignorent que ce rang Sainte-Anne mène à Sainte-Euphémie;
Considérant que c'est le Ministère du Transport qui a la possibilité d'installer des pancartes sur les routes numérotées;
Il est proposé par monsieur Denis Laprise, appuyé par monsieur Éric Talbot et résolu de demander au Ministère des Transports d'ajouter, au coin de la Route 281 et du Rang Sainte-Anne à Armagh, une pancarte indiquant la direction pour Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud et ce dans un avenir rapproché.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2022-05-05 : RÉPARATIONS DES ROUTES

Il est proposé par monsieur Steeve Raby, appuyé par monsieur Éric Talbot et résolu de mandater les Entreprises Pascal Giroux inc :
-Et d'allouer un budget de 1 500 \$ pour réparer rapidement les trous urgents dans les routes municipales;
-Pour réparer les panses de vache dans les sections (un demi kilomètre chacun) des rangs Sainte-Anne Est et Ouest ainsi que dans les autres routes qui sont recouvertes d'un resurfacement double en prévision du traitement de surface double, et ce avant le 15 juin.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

D- Soumission pour traitement de surface double et préparation

Le devis sera préparé pour ces travaux sur le premier demi kilomètre des rangs Sainte-Anne Est et Ouest.

2022-05-06 : PROGRAMMATION TECQ 2019-2023

Attendu que la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019-2023;
Attendu que la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.
Il est proposé par monsieur Denis Laprise, appuyé par madame Madeleine Vermette et résolu que :
-La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
-La municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;
-La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux version no 5 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;
-La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation des travaux version numéro 5 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles;
-La municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;
-La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation des travaux approuvée par la présente résolution.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

F- Balayage des rues et trottoir

Le balayage du trottoir pourra être effectué par l'employé municipal ou Monsieur Daniel Bernatchez comme l'an dernier. Il sera demandé à JR Morin inc un prix pour le balayage des rues municipales.

G- État du tracteur à gazon

Une évaluation du coût des réparations sera demandée. Il est aussi possible de le faire réparer par des étudiants de la polyvalente ou par une entreprise d'Armagh.

2022-05-07 : PROPOSITION POUR TONTE DE LA PELOUSE

Il est proposé par monsieur Steeve Raby, appuyé par monsieur Éric Talbot et résolu d'accepter la proposition de monsieur Claude Bernard pour l'entretien des pelouses pour un coût total de 5 405 \$ tel que décrit dans l'envoi de Monsieur Bernard daté du 4 mars 2022.

Adoptée à la majorité des conseillers. Monsieur Denis Laprise ayant voté contre la proposition car il n'y a pas eu d'invitation publique.

I- Débroussaillage

Le Rang Sainte-Anne Est et Ouest ainsi que la Route Sirois seront débroussaillés.

2022-05-08 : NIVELAGE DES CHEMINS

Il est proposé par monsieur Denis Laprise, appuyé par monsieur Éric Talbot et résolu de faire effectuer le nivelage des routes par la CGFA.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

K- Peinture des lignes

Les mesures seront prises afin de demander un prix pour effectuer le traçage des lignes sur les routes recouvertes de traitement de surface double.

2022-05-09 : CONTRATS DE DÉNEIGEMENT

Considérant que le contrat pour le déneigement de la Rue des Loisirs, de la Rue Sirois Nord et des accès aux immeubles municipaux vient à échéance à la fin de la saison 2021-2022;

Considérant que l'entrepreneur qui a fait le déneigement des lieux précédemment mentionnés au cours des saisons 2019-2020, 2020-2021 et 2021-2022 propose d'effectuer le déneigement de ces mêmes lieux au même tarif que celui de la saison 2021-2022 malgré la hausse du prix du carburant;

Considérant que le coût de ce contrat demeure dans la limite permise par le règlement 2020-07 portant sur la gestion contractuelle et permettant de conclure un contrat de gré à gré;

Il est proposé par monsieur Denis Laprise, appuyé par madame Lydiane Bernard et résolu d'accepter l'offre des Entreprises Pascal Giroux Enr au montant de 16 096.50 \$ (taxes incluses) pour le déneigement de la Rue des Loisirs, de la Rue Sirois Nord et des accès aux immeubles municipaux pour la saison 2022-2023, le tout avec les mêmes conditions et garanties incluses au devis déposé par Monsieur Pascal Giroux le 11 juin 2019 auprès de la Municipalité de Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

M- Programme plus généreux pour améliorer et construire des infrastructures municipales

Les informations du nouveau programme pour les infrastructures municipales (PRACIM) sont transmises aux élus.

N- Moyens pour ralentir la circulation à l'entrée ouest du village

Diverses solutions sont discutées afin de ralentir la circulation à l'entrée ouest du village afin de sécuriser les enfants de ce secteur.

8. INCENDIE ET SÉCURITÉ

2022-05-10 : AUTORISATION DE PAIEMENT DE LA FACTURE DE MARTIN LÉVESQUE

Il est proposé par monsieur Denis Laprise, appuyé par madame Lydiane Bernard et résolu d'autoriser le paiement de la facture présentée par Martin et Lévesque au total de 215.69\$ pour l'achat de vêtements pour un pompier. Adoptée à l'unanimité des conseillers.

9. EAU POTABLE

A- Demande de branchement au 363 Principale Ouest
La demande pour ce branchement prévu pour le 15 juin est autorisée.

10. EAUX USÉES

Aucun sujet traité.

11. LOISIRS

A- Suivi des loisirs - Procès-verbal du 26 avril 2022
Madame Lydiane Bernard commente le procès-verbal ainsi que leurs dernières activités et leurs projets à venir. Les membres du Comité des Loisirs sont très satisfaites du bouteille-o-ton qui leur a rapporté 500 \$.

2022-05-11 : ACTIVITÉS DU 23 JUILLET 2022 ET DEMANDE DE COMMANDITE

Il est proposé par madame Madeleine Vermette, appuyé par monsieur Denis Laprise et résolu :

- De verser un soutien financier de 500 \$ pour l'organisation et la tenue des activités du 23 juillet;
 - De remettre au Comité des Loisirs le montant de la vente du module du terrain de jeux qui sera en surplus du premier 500 \$.
- Adoptée à l'unanimité des conseillers.

C- Annonce de la Fête de la pêche

La fête de la pêche se tiendra aux Cascades de la Loutre le 5 juin de 9h à 12h et sera affichée sur le site internet de la Municipalité et le Facebook.

D- Corvée de nettoyage

Une corvée de nettoyage se fera le 21 mai à compter de 9h et tous sont invités à y participer.

E- Vente du module de jeux

Voir résolution 2022-05-11.

12. RÉOLUTIONS DIVERSES

2022-05-12 : DEMANDE DÉFI DES TÊTES RASÉES

Il est proposé par monsieur Jean-Claude Giroux, appuyé par madame Lydiane Bernard et résolu de donner 100 \$ à la campagne de financement Défi têtes rasées Leucan 2022.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2022-05-13 : MISE À JOUR DE LA POLITIQUE FAMILIALE (DEMANDE DE PROLONGATION)

ATTENDU QUE le ministère de la Famille (Ministère) a élaboré et mis en place le Programme de soutien aux politiques familiales municipales qui vise à :

- à augmenter la proportion de la population vivant dans une municipalité dotée d'une politique familiale municipale et d'un plan d'action en faveur des familles;
- à appuyer les municipalités qui ont adopté une politique familiale et qui souhaitent la mettre à jour.

ATTENDU QUE la Municipalité de Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud a présenté en 2020-2021 une demande d'appui financier admissible pour l'élaboration ou la mise à jour d'une politique familiale dans le cadre du Programme de soutien aux politiques familiales municipales;

ATTENDU QUE la Municipalité de Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud désire toujours participer au Programme de soutien aux politiques familiales municipales;

SUR LA PROPOSITION de madame Madeleine Vermette, APPUYÉE par monsieur Denis Laprise, IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers d'autoriser madame Claudette Aubé, directrice générale et greffière-trésorière, à signer au nom de la Municipalité de Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud la convention de modification de la convention d'aide financière 2020-2023 dans le cadre du Programme de soutien aux politiques familiales municipales.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

VARIA OUVERT

A- Suivi de l'installation de la fournaise

Monsieur le maire commente les derniers travaux requis pour compléter l'installation de la fournaise (gaine dans la cheminée, changement des réservoirs) ainsi que l'aide financière réduite à 24 000\$ qui sera reçue pour ce changement.

B- Écocentre

Son ouverture se fera pour la semaine du 16 mai au même endroit que les années passées. Advenant le déplacement possible de l'écocentre, des décisions seraient requises.

C- Réparation de la clôture entre la Municipalité et Monsieur Mercier

Cette réparation avait été autorisée l'an dernier mais il est décidé d'enlever la clôture du côté est, de redresser le ciment et d'ajouter un talus pour adoucir la pente. Ces travaux devront être réalisés avant le 24 juin 2022.

D- Séance d'information CPE Notre-Dame-du-Rosaire

Monsieur le maire commente la rencontre qui a eu lieu le 1^{er} mai à Notre-Dame-du-Rosaire et les avenues possibles de fonctionnement d'une garderie.

E- Demande de mise à jour des terrains et maison à vendre

La demande a été transmise aux élus. Monsieur le maire en discutera avec Daniel Racine de la MRC.

F- Suivi de la rencontre sur les milieux humides

Monsieur le maire a assisté à la rencontre et résume le secteur de protection au niveau local qui se situe autour de la Rivière-du-Sud.

2022-05-14 : SUIVI DE LA RENCONTRE AVEC LE PARC DES APPALACHES ET RÉOLUTION POUR DÉPÔT D'UNE DEMANDE PROJET FRR VOLET 2

Considérant le projet de bonification de l'hébergement et de l'offre des activités présenté par le Parc des Appalaches, pour le secteur de Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud, dans le cadre du FRR Volet 2 au montant de 6 000 \$, il est proposé par monsieur Steeve Raby, appuyé par monsieur Éric Talbot et résolu de confirmer l'engagement de la municipalité à participer à ce projet pour un montant équivalent à 1 200 \$ en bénévolat. Adoptée à l'unanimité des conseillers.

H- Suivi de la rencontre MADA

Certaines actions du plan d'action sont réalisées. Un projet sera travaillé pour faire la demande de monte-personne avec l'aide du Programme PRIMA qui subventionne à 100% des projets pouvant atteindre 100 000\$.

I- Présentation du fonds Agri-Esprit

Subvention disponible pour des projets pouvant atteindre 25 000 \$ et 100% d'aide financière.

J- Résumé des fonds disponibles (FRR)

Un résumé des aides financières disponibles est remis aux élus.

K- Suivi de la rencontre Tissés-Serrés (Nathalie Arsenault)

Monsieur Jean-Claude Giroux commente la rencontre tenue avec madame Nathalie Arsenault. Ce projet vise à des liens serrés entre diverses générations de citoyens, d'inclure les nouveaux arrivants aux activités et d'initier des activités qui perdureront dans le temps.

L- Avis sur les besoins en transport des aînés (Table de concertation des aînés)

Le rapport produit par la table de concertation des aînés de Chaudière-Appalaches est déposé aux élus.

M- Demande de rencontre : Ciel étoilé

La rencontre pourra se tenir lors d'une prochaine séance de conseil.

N- Bulletin municipal : non publié en juillet et août

Veillez prendre note que le bulletin municipal fera relâche pour les mois de juillet et d'août.

O- Planification d'une rencontre de travail pour déposer un projet dans le FRR volet 3
Il faudra fixer une date d'ici 2 à 3 semaines.

P- Commande et installation des bancs d'exercice et affiche
La commande sera faite pour les achats.

Q- Distribution de plants d'arbres gratuits
Près de 500 plants d'arbres seront reçus et donnés aux citoyens lors d'une activité.

14. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une question est adressée concernant les pancartes au coin de la Route Sirois Nord et Sud.

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

2022-05-15 : LEVÉE DE LA SÉANCE

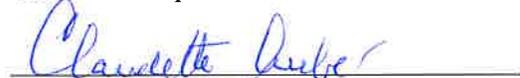
Les sujets de l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par monsieur Steeve Raby, appuyé par monsieur Denis Laprise et résolu de lever la séance à 21h23.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.



Gilles Giroux, maire

Je, Gilles Giroux, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature, par moi, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.



Claudette Aubé, directrice générale et secrétaire trésorière

Je, Claudette Aubé, déclare que ce procès-verbal représente fidèlement actes et délibération du conseil municipal lors de la réunion tenue le 2 mai 2022.

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil tenue le 6 juin 2022.